



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des maisons de jeu CFMJ
Secrétariat

Point de presse

Octroi des nouvelles concessions de maisons de jeu à partir du 1er janvier 2025

29 novembre 2023



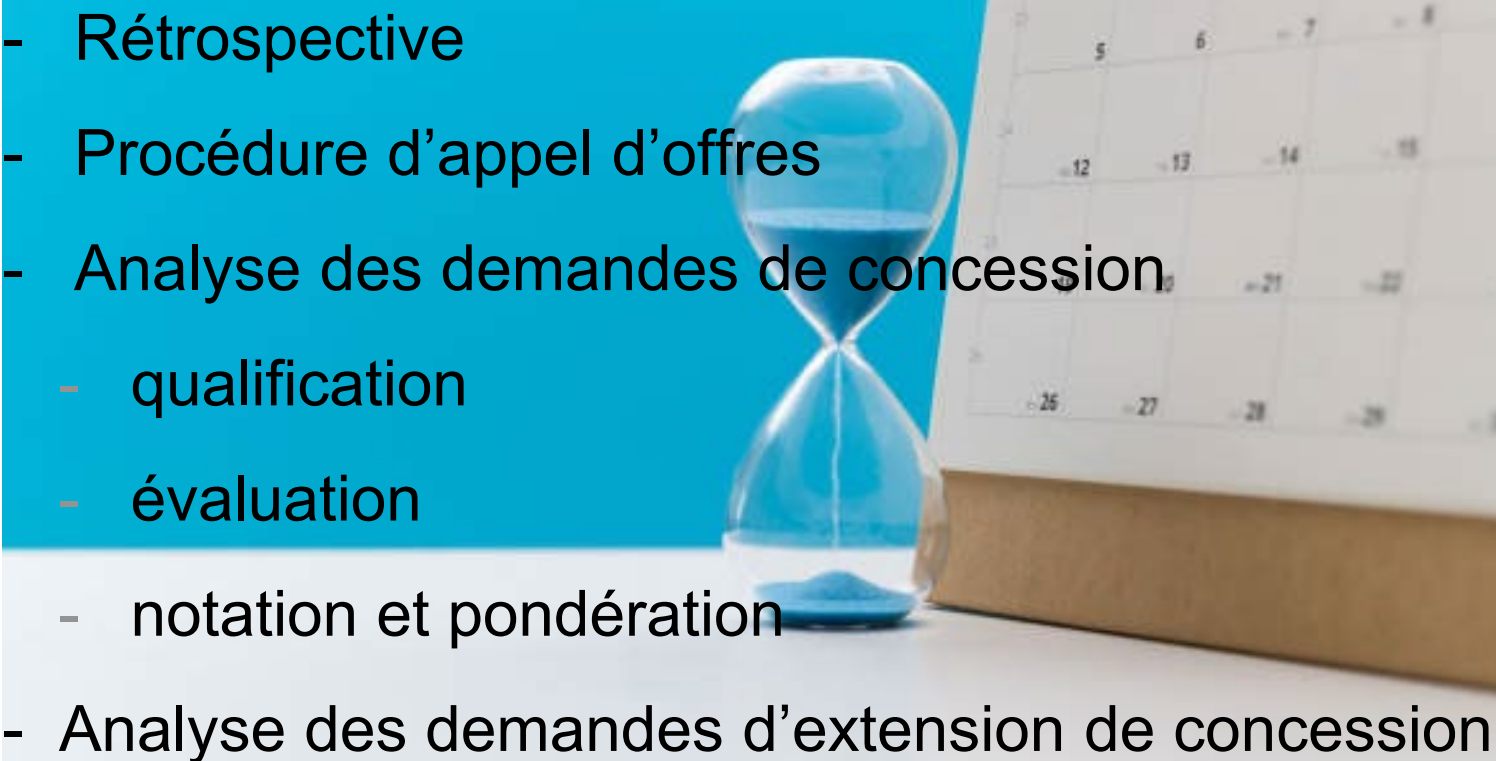
Bienvenue à tous !

- Merci d'être là !
- Tour de table





Déroulement

- Rétrospective
 - Procédure d'appel d'offres
 - Analyse des demandes de concession
 - qualification
 - évaluation
 - notation et pondération
 - Analyse des demandes d'extension de concession
- 
- A blue hourglass is positioned in the center of the slide, with a white calendar visible in the background. The hourglass is partially filled with blue sand, and the calendar shows dates from 5 to 30. The background is a light blue gradient.

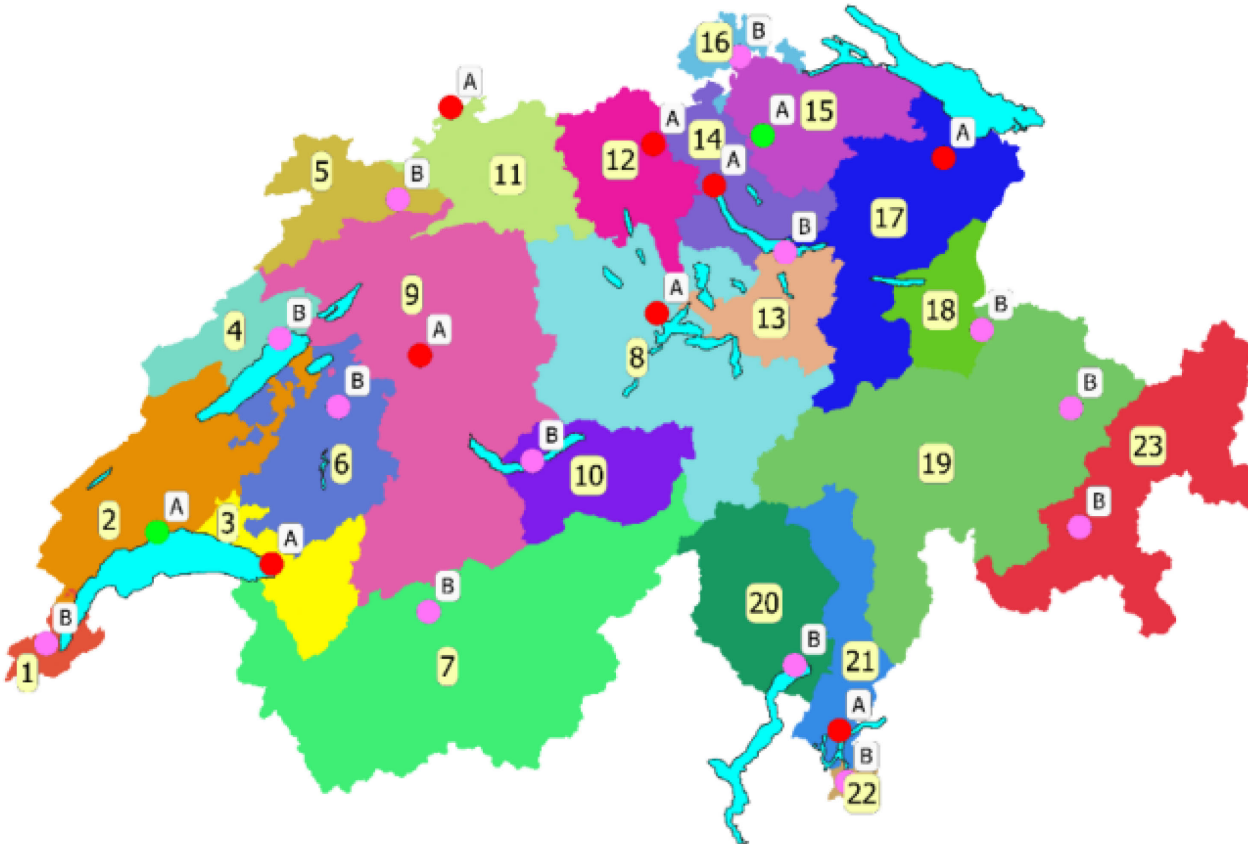


Rétrospective

Légende

1. Zone « Genève »
2. Zone « Lausanne »
3. Zone « Montreux »
4. Zone « Neuchâtel »
5. Zone « Jura »
6. Zone « Fribourg »
7. Zone « Valais »
8. Zone « Lucerne »
9. Zone « Berne »
10. Zone « Oberland est »
11. Zone « Bâle »
12. Zone « Baden-Aarau »
13. Zone « Schwyz »
14. Zone « Zurich »
15. Zone « Winterthour »
16. Zone « Schaffhouse »
17. Zone « Saint-Gall »
18. Zone « Sarganserland »
19. Zone « Nord des Grisons »
20. Zone « Locarno »
21. Zone « Lugano »
22. Zone « Mendrisio »
23. Zone « Sud des Grisons »

Les points rouges et roses marquent l'emplacement des maisons de jeu existantes avec indication du type de concession attribué A ou B. Les points verts représentent les deux nouvelles zones.





Procédure d'appel d'offres

Quand ?	Quoi ?
9 mars 2022	Rapport Paysage des casinos en Suisse 2021
27 avril 2022	Décision du Conseil fédéral d'octroyer 23 nouvelles concessions au maximum à partir du 1.1.2025 (10 A / 13 B)
Juin 2022	Ouverture de la procédure d'appel d'offres de la CFMJ : toutes les parties intéressées peuvent déposer leur candidature.
31 octobre 2022	Dépot de 29 demandes / dont 12 demandes d'extension de concession
Fin janvier 2023	Clôture du contrôle formel (les demandes sont-elles complètes?)

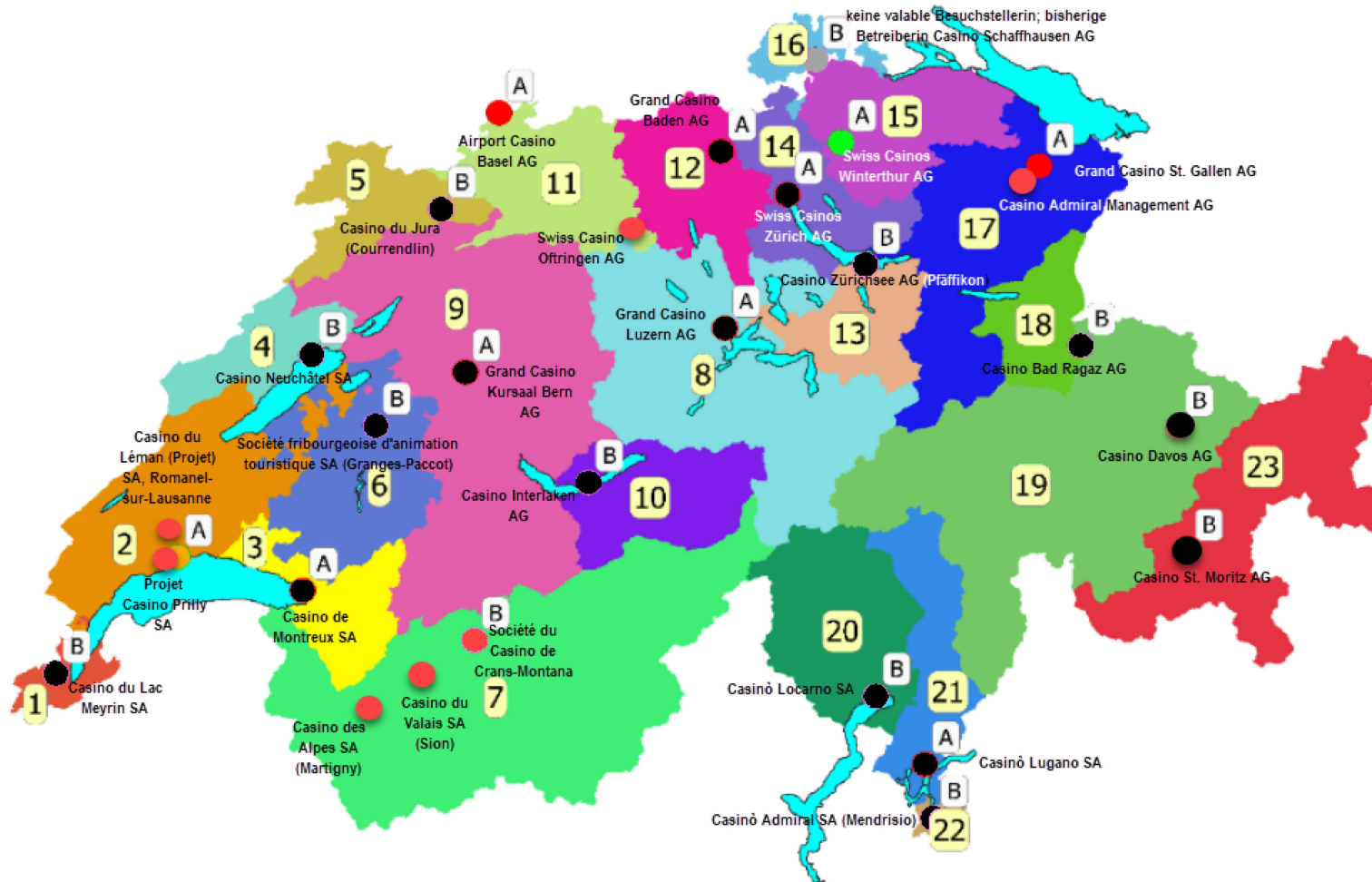


Procédure d'appel d'offres

Quand ?	Quoi ?
17 février 2023	Publication des éléments essentiels des demandes de concession dans la Feuille fédérale
18 au 24 février 2023	Publication des éléments essentiels de chaque demande de concession dans la feuille cantonale du canton d'implantation du requérant concerné
22 au 24 mars 2023	Invitation des cantons d'implantation et des communes d'implantation à prendre position
19 avril 2023	Non entrée en matière du Conseil fédéral sur la zone de Schaffhouse
Fin avril 2023	Retrait d'un requérant en raison d'une prise de position négative de la part de la ville de Lausanne



Requérants par zone





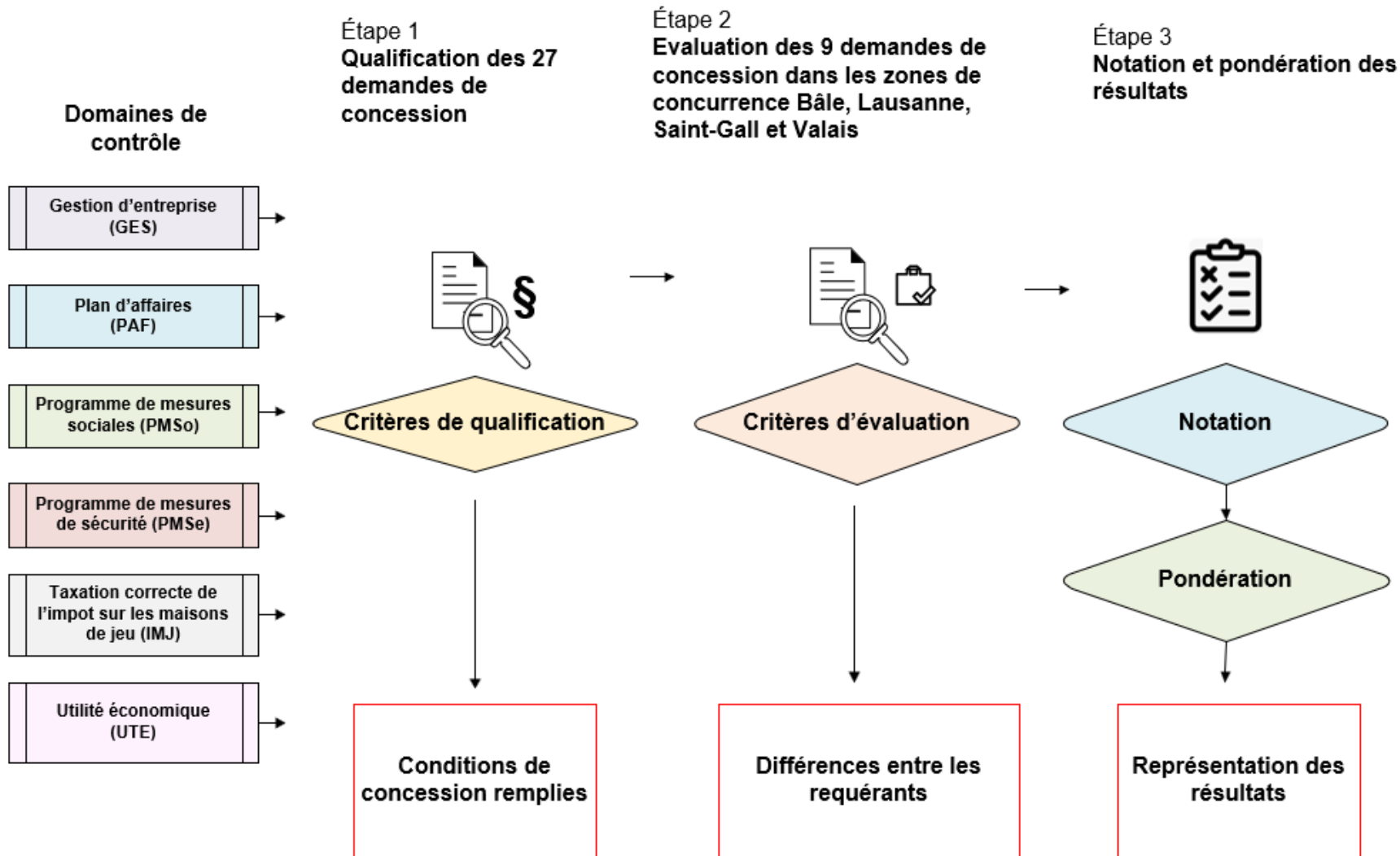
Procédure d'appel d'offres

- L'attribution de concessions de maisons de jeu n'est pas soumise au droit des marchés publics ;
- La Confédération agit en tant qu'autorité concédant un droit spécial à une activité économique (elle n'agit pas en tant que demandeur d'une prestation) ;
- Selon la doctrine et la pratique dominantes, la loi sur les cartels n'est en principe pas non plus applicable.

(ABEGG / HEFTI / SEFEROVIC, p. 74).



Analyse des demandes de concession : qualification et évaluation





Pondération des notes d'évaluation

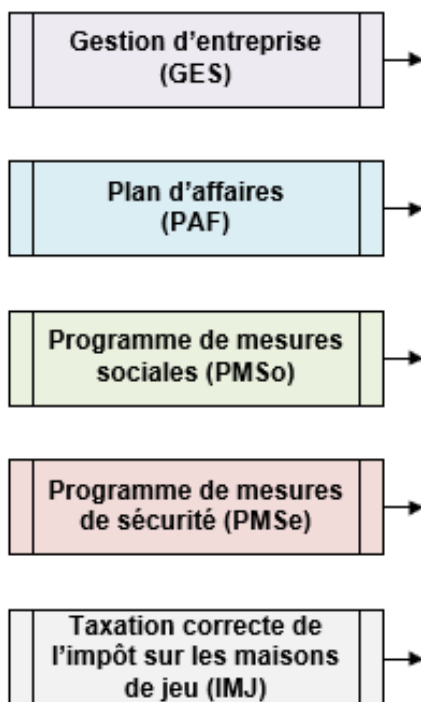
Domaine de contrôle	Pondération
Plan d'affaires	30%
Programme de mesures sociales	30%
Programme de mesures de sécurité	20%
Gestion d'entreprise	10%
Utilité économique	5%
Taxation correcte de l'impôt sur les maisons de jeu	5%
Total	100%

Décision de la commission à l'automne 2022



Analyse des demandes d'extension de concession : qualification

Domaine de contrôle



Qualification des 12 demandes d'extension de concession

